Document generated on 08/11/2025 7:19 a.m.

Cahiers québécois de démographie

L'évolution des premiers mariages au Canada
The Evolution of First Marriages in Canada
La evolución de los primeros matrimonios en Canadá

Jean Dumas

Volume 16, Number 2, octobre 1987

URI: https://id.erudit.org/iderudit/600615ar
DOI: https://doi.org/10.7202/600615ar

See table of contents

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)
1705-1495 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Dumas, J. (1987). L'évolution des premiers mariages au Canada. *Cahiers québécois de démographie*, *16*(2), 237–265. https://doi.org/10.7202/600615ar

Article abstract

The purpose of this paper is to investigate to what extent the major socio-political events of the last sixty years (the crisis of the 1930s, the Second World War, etc.) have influenced the behavior of Canadians towards (first) marriage. The results of period as well as cohort analysis lead to the conclusion that, while these events did not significantly affect the ultimate (at age 50) frequency of first marriages among generations, they however had a marked impact on the timing of marriage, and therefore on the period measures.

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1987

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Cahiers québécois de démographie
Vol. 16, no 2, octobre 1987

L'évolution des premiers mariages au Canada

Jean DUMAS*

INTRODUCTION

Devant l'apparente désaffection pour le mariage (au sens précis du terme - les unions consensuelles sont donc exclues), dont font preuve les jeunes d'aujourd'hui, ceux qui se sont mariés tôt, il y a bon nombre d'années, s'interrogent sur l'avenir de l'institution. Incontestablement, si sa disparition devait être envisagée, le concept de la famille serait affecté, et un nombre considérable de règles du jeu social, en vigueur jusqu'à présent, seraient bouleversées. Est-il utile de rappeler qu'un des aspects importants du mariage est son aspect légal, le mariage conférant des droits et des devoirs aux conjoints l'un envers l'autre et régissant l'usage de leurs biens. Mais avant d'anticiper de lourdes conséquences, il convient de s'interroger sur leur probabilité de se réaliser. Est-il vrai que le mariage est en voie de disparition ? Ne s'agit-il pas plutôt d'une impression causée par l'ajournement de certains mariages auxquels se substituent des unions consensuelles plus ou moins fugaces ? N'est-ce pas, encore une fois, un phénomène passager dont l'histoire a déjà été le témoin ?

---

* Statistique Canada, Division de la démographie, Ottawa.

L'auteur, et non Statistique Canada, assume la responsabilité des idées exprimées dans ce texte.

À remonter loin dans la civilisation, on sait que la Rome de Claude a connu une situation probablement du même genre, puisque le Sénat avait dû légiférer pour contraindre les jeunes patriciens à convoler, à une période où la natalité romaine était dangereusement faible (la croissance de la population était alors due à la prolifération des esclaves et de leurs enfants). Les historiens de l'Europe sont en mesure de mentionner de très nombreux épisodes, dont certains ne sont pas plus anciens que la Révolution industrielle, où les mariages se sont raréfiés avant de retrouver la faveur des gens, tandis que la fécondité «illégitime» atteignait des niveaux forts élevés. Il s'agit quelquefois d'observations non quantifiées. Pour la période contemporaine, le Canada, comme d'autres pays, dispose d'un matériel statistique qui permet de mesurer les fluctuations annuelles de la nuptialité qui, suivant l'éclairage, apparaissent plus ou moins importantes. Certes, les données souffrent de quelques imperfections et ne sont disponibles que depuis 1921, et même 1926 si on veut inclure le Québec dans les analyses.

L'information minimale requise pour effectuer une analyse démographique classique de la nuptialité requiert, pour chaque mariage, son rang pour chacun des conjoints (premier, deuxième, troisième mariage...), l'état matrimonial des époux au moment du mariage (célibataire, veuf ou veuve, divorcé ou divorcée), l'âge de chacun d'eux, la date et éventuellement le lieu du mariage. Bien qu'elles paraissent élémentaires, ces données ne sont pas disponibles pour tous les mariages. Aussi a-t-il fallu, par des procédés indirects, pallier certaines déficiences, surtout pour le début de la période étudiée. En outre, quelques doutes importants entourent des indices qui ont été calculés mais qui n'ont cependant pas été «corrigés», faute de données suffisantes pour le faire. On trouvera, en particulier, les indices d'intensité de certaines générations étonnamment élevés.

Les soixante dernières années ont été marquées par des événements socio-politiques assez importants pour avoir eu des répercussions sur le comportement social des gens. Dépression, guerre, expansion économique, ont été autant d'«accidents» susceptibles de modifier pour un temps les mentalités et de changer les attitudes. L'objet de notre analyse consiste, entre autres, à mesurer comment de tels événements économiques et politiques ont pu affecter ce phénomène social qu'est le mariage. Il s'agira donc d'examiner la propension au mariage pour les générations successives, pour comprendre comment les grands événements ont pu être responsables des changements observés de l'une à l'autre.

Étudier la nuptialité première des générations d'un point de vue démographique, c'est tenter de comprendre comment, dans les quelque vingt ans de la force de leur âge, hommes et femmes nés à la même époque ont formé leur union, et comment ils diffèrent en cela de ceux et celles qui les ont précédés et suivis. Bien des facteurs peuvent influer sur la décision des individus de se marier. Certains appartiennent aux moeurs sociales, comme la valeur accordée respectivement au mariage et au célibat. D'autres sont d'ordre strictement démographique : en effet, au delà des intérêts ou des volontés individuelles sur lesquels ils influent, ces facteurs rendent possible, à l'échelle d'une société, la formation des unions.

Dans un espace où les personnes peuvent se connaître avant de se marier, pour que les unions souhaitées par les hommes et les femmes puissent se réaliser, s'ils veulent s'épouser à âge égal il est essentiel que les effectifs en présence soient égaux. Et si les hommes recherchent une épouse de deux ans leur cadette, il faut que les effectifs masculins égalent les effectifs féminins de deux ans plus jeunes. À cause de la fluctuation du nombre de naissances d'une année à l'autre, du déséquilibre des sexes à la naissance, de la mortalité différentielle et des mouvements migratoires, les effectifs des «mariables» en présence sont très rarement harmonisés. Cela entraîne déjà qu'en dehors de toute autre considération, non démographique, toutes les unions souhaitées ne se réaliseraient pas dans ce schéma simplifié, si les individus du sexe le plus nombreux ne consentaient à choisir leur conjoint dans un groupe d'âge différent de celui de la préférence initiale. Ce phénomène du «marriage squeeze» a déjà alimenté un nombre imposant d'articles aux conclusions incertaines.

Nous nous limiterons dans ce texte à l'étude des premiers mariages et l'analyse s'en tiendra aux deux questions fondamentales que sont celle de «l'intensité» et celle du «calendrier» : compte non tenu de tout phénomène perturbateur, quelle proportion des individus d'une certaine génération se serait mariée avant la cinquantaine et comment se sont distribués ces mariages selon l'âge des individus ?

Les événements majeurs qui ont marqué la vie sociale et économique du Canada pendant la période étudiée sont au nombre de deux : la grande dépression des années trente et le deuxième conflit mondial. Ces événements forment des repères en amont et en aval desquels se situent des périodes moins bouleversées. Nous obtenons de la sorte la succession de périodes suivante :

- l'avant-crise (la décennie 1920);
- la crise (la décennie 1930);
- la seconde guerre mondiale (1940-1944);
- l'après-guerre (de 1944 à 1965);
- la période contemporaine (de 1965 à nos jours).

1. LA MESURE

La mesure de l'intensité peut être obtenue à partir des tables de nuptialité des célibataires, établies pour chaque sexe séparément. La différence à 1 000 (ou à 10 000, ou à 100 000) des célibataires de la table à 50 ans donne alors une mesure exacte de l'intensité de la nuptialité en absence des effets «perturbateurs» de la mortalité et de la migration. Cette méthode d'analyse nécessite cependant la connaissance de la distribution de la population célibataire selon l'âge. Pour les années autres que celles du recensement, cette distribution résulte d'une estimation délicate et qui risque de conduire à des taux assez fortement erronés.

Par contre, en établissant un taux dans lequel le dénominateur est constitué de l'ensemble des personnes de l'âge et du sexe considéré, sans distinction d'état matrimonial, on obtient une mesure qui risque d'être plus exacte mais à la signification moins claire. La somme de ces taux fournit par contre la mesure de l'intensité de la nuptialité première, sous les deux hypothèses traditionnelles d'indépendance entre phénomènes démographiques et de continuité.

Dans une approche longitudinale, il est évident que la somme des taux ne peut dépasser l'unité puisque le premier mariage est un événement non renouvelable. Dans une approche transversale, la cohorte fictive étant composée d'individus différents aux divers âges, une forte propension générale au mariage, au cours d'une certaine année, peut conduire à des taux élevés dont la somme sur les âges peut dans certains cas dépasser l'unité. L'interprétation de cette somme en termes de nombre moyen d'événements par tête, devient alors absurde. Toutefois, la valeur de l'indice synthétique s'avère un indicateur fort utile pour interpréter la conjoncture.

En effet, si pour une année particulière l'indice se situe largement au-dessus ou au-dessous de l'intensité moyenne des générations, cela laisse soupçonner que les membres de

générations différentes ont été, cette année-là, à des âges différents, plus ou moins enclins à se marier. Ainsi se marquent des «flambées» de nuptialité ou des «creux» profonds, qui reflètent moins la propension des générations impliquées, mais des conditions particulières à l'année ou à une brève période.

On verra dans un premier temps comment des événements qui ont marqué l'histoire ont été, quand ils se sont produits, à l'origine d'attitudes devant le mariage similaires chez les membres de générations différentes. Nous verrons, dans un deuxième temps, comment les générations qui ont vécu ces moments heureux et malheureux ont réagi à la nuptialité, en fonction de l'âge que leurs membres avaient alors.

2. AU FIL DU TEMPS

Le graphique 1 présente l'évolution, année après année, de l'indice synthétique de nuptialité pour une période de plus de 60 ans, soit de 1921 à 1985, et permet de voir comment cet indice s'est comporté au cours des cinq sous-périodes.

L'avant-crise

L'année où l'état civil, pour la première fois, publie des données sur les mariages, soit en 1921, une génération achève sa «période nuptiale» (ses membres ont 49 ans) tandis qu'une autre la commence (celle dont les filles ont 15 ans ou les hommes 17). De celle qui l'achève (génération de 1872 pour les hommes ou de 1874 pour les femmes), nous ne disposons que des mariages contractés à 49 ans, et nous ne connaîtrons par cette source rien de la façon dont les membres se sont comportés. De celle qui la commence (génération de 1904 pour les hommes, de 1906 pour les femmes), nous ne connaîtrons l'histoire qu'en 1954 ou 1956, au terme de 35 ou 33 ans d'exposition au «risque de mariage».

Graphique 1

Indice synthétique de nuptialité, Canada, 1921-1985

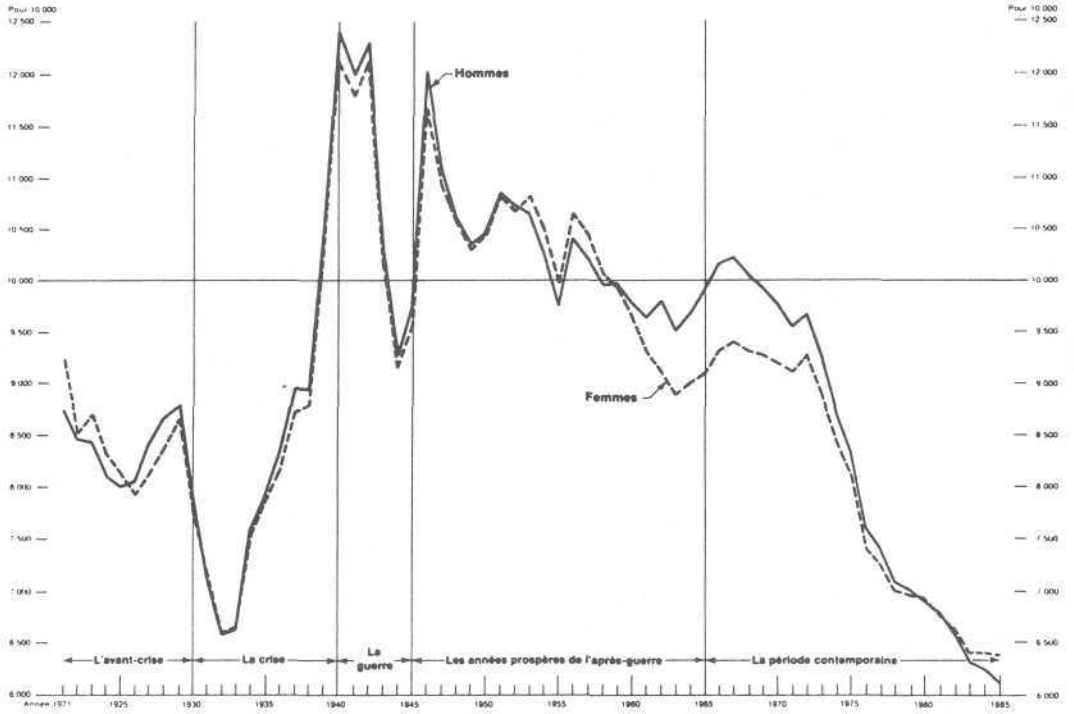

Nous pouvons toutefois connaître l'état de la nuptialité en 1921 par les indices du moment : l'indice synthétique aurait alors été de 8,759 pour les hommes et de 9,240 pour les femmes. Mais pour cette période ancienne, les données sont de qualité incertaine, et résultent parfois d'interpolations; une moyenne égalise alors quelque peu les fluctuations aléatoires. Il vaut donc mieux considérer la moyenne des trois premières années disponibles, soit 1921-1922-1923. On en déduit que si les taux par âge observés pendant ces années avaient été destinés à demeurer ce qu'ils étaient pour les 35 années suivantes, environ 86 hommes sur 100 et 88 femmes sur 100 se seraient mariés un jour. L'âge moyen au mariage calculé à partir des taux se situait vers 27,9 pour les hommes et 24,5 ans pour les femmes. Ce sont là des proportions relativement faibles et des âges assez tardifs. Ils traduisent assez bien les conditions socio-démographiques de cette époque. Le Canada est un pays encore peu urbanisé, puisque 50 % de sa population est rurale et de ce fait très dispersée. Cette dispersion a tendance à augmenter, au niveau local, le déséquilibre des sexes. Pendant la décennie, les indices fluctuent d'abord à la baisse puis à la hausse, mais dans des limites assez étroites.

La crise

La situation change abruptement en 1930. L'indice amorce, cette année-là, une chute rapide qui va se poursuivre jusqu'en 1933. À partir de l'année suivante, il remonte à une vitesse comparable à celle de la baisse des années 1929-1932. Aux conditions évoquées par l'indice synthétique de 1933, à peine plus de 66 hommes ou femmes sur 100 se seraient mariés dans leur vie. Cet affaiblissement spectaculaire de la valeur de l'indice est provoqué par une réduction très nette de la valeur de chacun des taux par âge. Il est clair que le ralentissement brutal de l'économie, entraînant faillites, chômage et pertes de revenu, a fait suspendre plus d'un projet de mariage, quel qu'ait été l'âge des futurs conjoints. Le fait que tous les taux aient été touchés à peu près de la même façon explique que l'âge moyen au mariage du moment n'ait pas changé.

La reprise, amorcée en 1934, se poursuit pendant trois ans, et dès 1937 la nuptialité retrouve les niveaux d'avant la crise. Cela n'a cependant pas empêché l'âge moyen des hommes au mariage d'augmenter. Une telle évolution s'explique lorsqu'on considère la courbe des taux de nuptialité par âge de l'année 1937. Le graphique 2 présente ces taux par âge, en même temps que, à des fins de comparaison, les courbes des années 1922 et 1933.

Graphique 2

Taux de nuptialité masculine par âge, pour certaines années

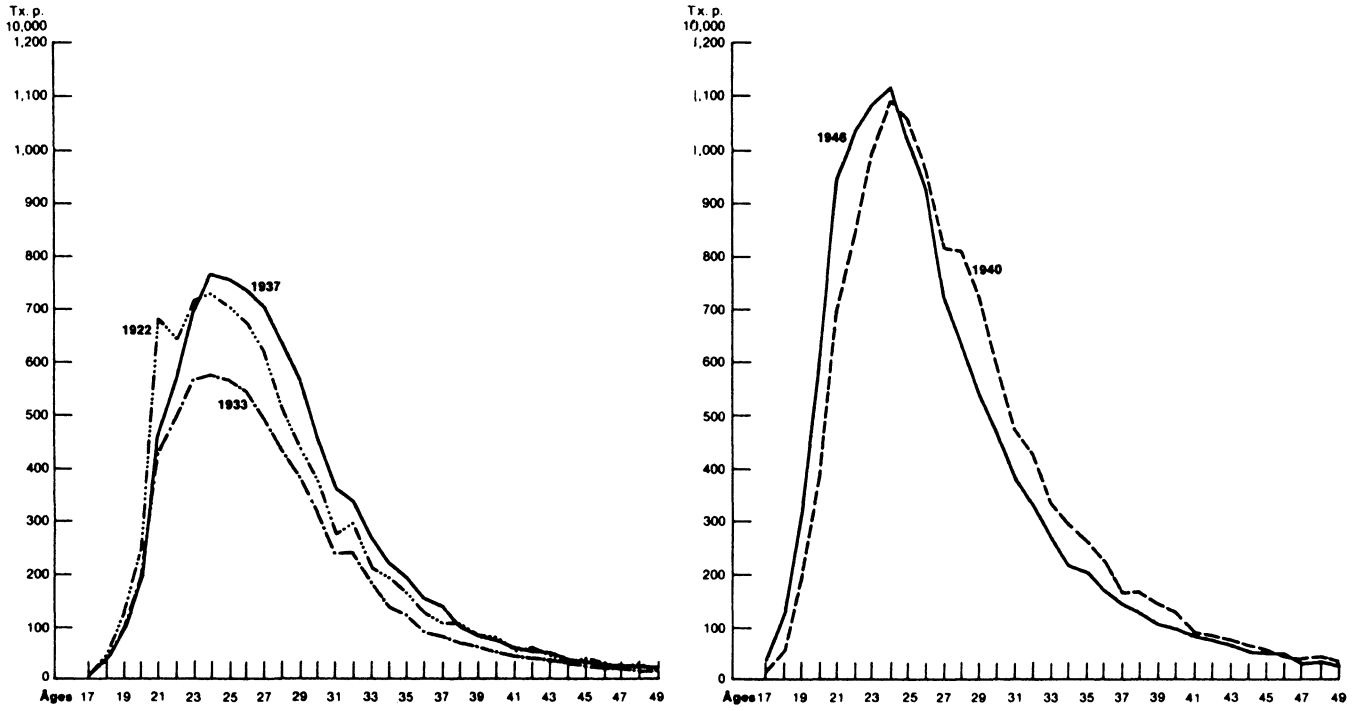

Jusqu'à l'âge de 23 ans inclusivement, les taux par âge de 1933 sont plus faibles qu'ils ne l'étaient en 1922, mais aux âges plus avancés ils sont nettement plus élevés. Ceci suggère que cette année-là se sont mariés des hommes qui, n'eût été la crise, se seraient mariés deux ou trois ans plus tôt, donc deux ou trois ans plus jeunes, tandis que simultanément aux plus jeunes âges, on continue de se marier avec la même intensité que celle manifestée à ces mêmes âges au plus fort de la crise (courbe de 1933).

La guerre

La guerre devait soudainement modifier le climat social et économique, et engendrer des attitudes très différentes à l'égard de la nuptialité. Les Canadiens qui sont aujourd'hui dans la soixantaine, se souviennent fort bien de la crainte d'aller en guerre, à la menace d'abord, à l'annonce ensuite, de la conscription. Les mariés étant exemptés du service militaire, une possibilité d'échapper à l'enrôlement était le mariage. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'en 1940 et au cours des deux années suivantes, les taux à tous les âges, mais spécialement ceux des jeunes adultes, aient considérablement augmenté, poussant l'indice synthétique au niveau sans précédent, et jamais égalé depuis, de 12 402 pour 10 000 hommes (graphique 1). Par rapport à 1938, pour les hommes âgés de 20 ans, le taux de 1940 augmente de 89 %, de 48 % pour ceux de 21 ans, de 47 % pour ceux de 22 ans, de 42 % pour ceux de 23 ans, de 38 % pour ceux de 24 ans, etc. Une nuptialité qui s'accroît aussi considérablement en temps de guerre contraste fort avec ce que l'on a l'habitude d'observer ailleurs en pareille circonstance ! Cet accroissement de la nuptialité pendant la guerre, curieusement, a rarement été mentionné dans l'histoire du «baby-boom» qui a suivi, et qu'il a pourtant en partie préparé.

L'après-guerre (1944-1965)

La fin des hostilités mit un terme à cet «excès» de nuptialité que la guerre avait provoqué, et en 1944 l'indice reprenait la valeur qu'il avait avant la guerre (9 289 pour 10 000 hommes). Ce retour à la situation antérieure fut bref. L'année suivante, et surtout en 1946, on observa de nouveau une flambée de nuptialité. La marque dépassa encore 12 000 pour 10 000 hommes.

Mais à l'analyse, le modèle présenté dans cet immédiat après-guerre diffère beaucoup dans sa structure de celui de 1940, qui conduisait à peu près à la même valeur de l'indice. Comme le montre le graphique 2, ce sont les taux aux jeunes âges qui sont très supérieurs à ceux, déjà élevés, de 1940, tandis qu'au delà de l'âge de 24 ans, et surtout à partir de 27 ans, les taux sont beaucoup plus faibles. On comprendra mieux, en observant plus loin le comportement des générations, ce curieux phénomène d'un indice qui, en 1946, marquait une dernière «pointe» avant d'amorcer un long mouvement de descente, ponctué de quelques mouvements à la hausse de faible intensité (voir graphique 1). C'est qu'en 1946, la guerre étant finie, s'effectue d'une part le rattrapage de certains mariages qui avaient été ajournés au cours des années antérieures (les taux de 1943-1945 avaient été relativement très bas), et que d'autre part les plus jeunes, encouragés par la prospérité économique qui s'amorce, fondent un foyer dès la fin de l'adolescence.

Tout au long des années cinquante, et même au début de la décennie soixante, la tendance de la nuptialité est à la baisse, même si l'indice demeure à un niveau très élevé. En fait, il reste supérieur à l'unité jusqu'en 1958. Même tout au long des années soixante, l'indice masculin demeurera supérieur à 9 500 pour 10 000. Ce qu'il est toutefois important de remarquer, c'est le léger mais constant rajeunissement de l'âge moyen au mariage, chaque année pendant toute cette période. Bien que peu spectaculaire, c'est dans ce changement que se trouve à la fois l'explication du niveau élevé de l'indice et celle de son fléchissement progressif. On verra plus loin que c'est ce rajeunissement graduel, d'une génération à l'autre, de l'âge au mariage, qui a fini par créer une concentration des unions aux jeunes âges adultes.

Aux mariages précoces des générations récentes s'étaient ajoutés, au début de la période, les mariages tardifs des générations plus anciennes, ce qui avait provoqué un gonflement conjoncturel de la nuptialité. Mais dans les années suivantes, graduellement, les générations qui avaient vu se marier un grand nombre de leurs membres tôt dans leur jeunesse, et qui ne disposaient donc plus de beaucoup de candidats au mariage aux âges supérieurs, ont remplacé dans la conjoncture annuelle les générations à mariage tardif. Ainsi, peu à peu s'est résorbé le gonflement. La réduction minime de l'âge moyen (en mesure du moment) au cours de cette période est donc l'écho atténué du rajeunissement du calendrier de la nuptialité dans chacune des générations.

La période contemporaine

Le graphique 1 révèle, pour les années 1965 et 1966, une augmentation surprenante de l'indice, pour laquelle il ne semble pas y avoir d'explication facile. Une partie de celle-ci réside sans doute dans la qualité des données. C'est en examinant les courbes des générations 1943 à 1948 (graphiques 3 et 4) que l'on soupçonne que les taux peuvent être entachés d'erreur. Nul événement économique ou politique survenu à ce moment-là ne peut avoir affecté, à la baisse puis à la hausse, de manière sélective quelques générations seulement.

Il s'agit en fait d'un artifice statistique. La population qui sert de dénominateur pour le calcul des taux est en cause : les effectifs de la population par âge, au recensement de 1961, sur lesquels sont fondées les estimations de population par âge des années suivantes, proviennent d'un lissage. Plus précisément, au lieu d'utiliser directement l'information sur l'âge relevée dans les questionnaires du recensement, on avait préféré considérer l'effectif de la population d'un groupe d'âge de cinq ans comme fiable, et, à l'aide d'une formule mathématique, décomposer cet ensemble en cinq tranches, présentant des effectifs harmonieusement croissants ou décroissants selon le cas.

Si, à la naissance, les effectifs des générations ont été régulièrement croissants ou décroissants, le procédé du lissage offre peut-être l'avantage de pallier les éventuelles imperfections de la collecte lors du recensement. Mais s'il y a eu des fluctuations, le lissage a pour effet de les effacer. Or, c'est précisément le cas : les naissances en 1943-1945 ont été faibles et celles de 1946-1948 ont été fortes. Le lissage a donc «gonflé» les classes creuses et réduit les classes fortes. Ainsi, les taux des classes 1943-1945 sont sous-estimés, et ceux des classes 1946-1948 sont surestimés. Il convient donc, à l'observation des graphiques 3 et 4, d'escamoter par la pensée l'anomalie qui figure dans le faisceau de courbes des générations de 1943 et 1947, et d'imaginer des niveaux qui s'inscrivent dans la tendance.

Ceci se répercute évidemment sur l'interprétation qu'il faut donner à la hausse de l'indice synthétique en 1965-1966 : sur le graphique 1 également, il faut oublier cet «accident» statistique, et considérer que l'indice des années 1965-1966 se situe en réalité dans la poursuite d'un mouvement de baisse amorcé dès le début des années 1950.

Depuis 1967, année après année, l'indice synthétique de nuptialité décroît. Si jusque vers 1972 ou 1973, on pouvait, comme par le passé, voir dans cette baisse un phénomène conjoncturel d'ajournement, depuis, la persistance du déclin en fait douter. Bien que la chute se soit ralentie depuis quelques années, force est de convenir qu'en indice du moment le minimum de la crise est nettement battu et qu'il n'y a pas de signe évident de changement. Les premières générations à avoir réduit leur nuptialité dans leur jeunesse continuent à ne pas se marier beaucoup, et elles abordent actuellement un âge où le mariage a d'ordinaire moins d'attrait. Il est pourtant raisonnable de penser que la nuptialité pourrait faire l'objet d'une reprise. Certaines générations ne pourront probablement pas «récupérer», mais une attitude plus positive à l'endroit du mariage de la part de ceux qui entrent aujourd'hui dans l'âge nubile, jointe à la transformation en mariage d'un certain nombre d'unions consensuelles, suffirait sans doute à faire remonter assez rapidement l'indice à un niveau égal au moins à celui du début de la période étudiée.

3. DANS LES GÉNÉRATIONS

L'analyse «transversale» qui précède a montré à quel point les fluctuations de l'indice de nuptialité peuvent être impressionnantes : du niveau le plus faible (à part les toutes dernières années) au niveau le plus fort, l'écart fait de l'un la moitié de l'autre; et entre les deux extrêmes (1932 et 1940) il n'y a que huit ans ! Pourtant, si l'on étudie le comportement des générations qui ont participé à cette histoire, on se rend compte qu'entre celles qui se sont le plus et le moins mariées, la différence est beaucoup plus mince (tableau 1). L'intensité de la nuptialité masculine oscille entre 82,5 % (pour la génération de 1919) et 98,7 % (pour la génération née en 1931), une variation relative de 20 % (16,2 % en points de pourcentage).

Évidemment, la série des générations observées est beaucoup plus brève que celle des années civiles considérées (28 au lieu de 59). Mais si, comme on a quelques raisons de le penser, la situation antérieure à 1921 n'était pas trop troublée, la nuptialité d'une quelconque des années précédentes correspondrait alors à celle de la plupart des générations impliquées cette année-là. Sous cette hypothèse, l'année 1928 devrait plus ou moins refléter, au moins en intensité, celle de la génération 1898 qui avait 30 ans cette année-là. On pourrait

Tableau 1

Intensité de la nuptialité selon le sexe, Canada, générations 1904 à 1940

Générations	Hommes	Femmes
1904	0,8902	
1905	0,8816	
1906	0,8830	0,8733
1907	0,8848	0,8761
1908	0,9059	0,8845
1909	0,8798	0,8635
1910	0,9017	0,8780
1911	0,8926	0,8656
1912	0,8742	0,8604
1913	0,8919	0,8718
1914	0,9097	0,9022
1915	0,9031	0,9126
1916	0,8886	0,8907
1917	0,8663	0,8845
1918	0,8575	0,8785
1919	0,8250	0,8562
1920	0,9061	0,9477
1921	0,9231	0,9469
1922	0,9098	0,9341
1923	0,8834	0,9157
1924	0,9059	0,9126
1925	0,9243	0,9199
1926	0,9194	0,9158
1927	0,9193	0,9142
1928	0,9352	0,9345
1929	0,9271	0,9247
1930	0,9752	0,9714
1931	0,9868	0,9805
1932	0,9653	0.9727
1933	0,9408	0,9440
1934	0,9096	0,9288
1935	0,9221	0,9582
1936	0,9329	0,9331
1937	0,9222	0,9201
1938	0,9513	0,9309
1939	0,9561	0,9403
1940	0,9329	0,9468

Note : L'intensité de la nuptialité est mesurée par la proportion des individus d'une génération qui se seraient mariés au moins une fois avant d'atteindre l'âge de 50 ans.

alors évaluer que sur 10 000 de ses membres, 8 600 ou 8 700 se sont mariés (au moins une fois), proportion qui se situe dans la fourchette mentionnée plus haut.

Si, une certaine année, l'intensité de la nuptialité, mesurée par l'indice synthétique, diffère de celle des générations participantes, c'est que la distribution des mariages selon l'âge a changé d'une génération à l'autre. En effet, une génération dont les membres se marient relativement tôt et une autre assez tard, peuvent compter, au terme de la période nuptiale, la même proportion de mariés.

Les graphiques 3 et 4 représentent, aux âges successifs, pour les hommes et les femmes respectivement, les proportions cumulées de mariés des différentes générations. Comme nous l'avons déjà mentionné, il est impossible de décrire la nuptialité des générations antérieures à 1907, puisque celle-ci est la première dont on connaisse l'histoire complète; d'où le vide à l'amont des graphiques. Par contre, on a fait figurer le début des courbes pour les générations récentes dont l'histoire est incomplète, en laissant au lecteur le soin d'imaginer la suite des aventures amorcées.

La crise

Du fait qu'on ne peut calculer l'indice global d'intensité pour les générations déjà assez âgées en 1931, on doit se contenter d'observer la valeur des taux par âge au passage de la crise, pour mesurer son effet chez les plus âgés. Les générations masculines âgées de plus de 30 ans au moment où la dépression se manifeste ne l'ont que peu ressentie, car la plus grande partie de ceux qui, dans ces générations, se destinaient au mariage étaient déjà mariés. Cependant, si on compare les taux aux environs de la trentaine pour la génération masculine de 1901 avec ceux de celle de 1897 (les premiers atteignant la trentaine en 1931, qui est la période la plus sombre de la crise, alors que les seconds l'ont atteint avant le début de la crise), de la génération la plus ancienne à la plus récente on constate une chute :

Âge	Génération 1897	Génération 1901
30 ans	0,0367	0,0319
31 ans	0,0283	0,0239
32 ans	0,0267	0,0239

Graphique 3

Taux de nuptialité cumulés pour diverses générations. Hommes

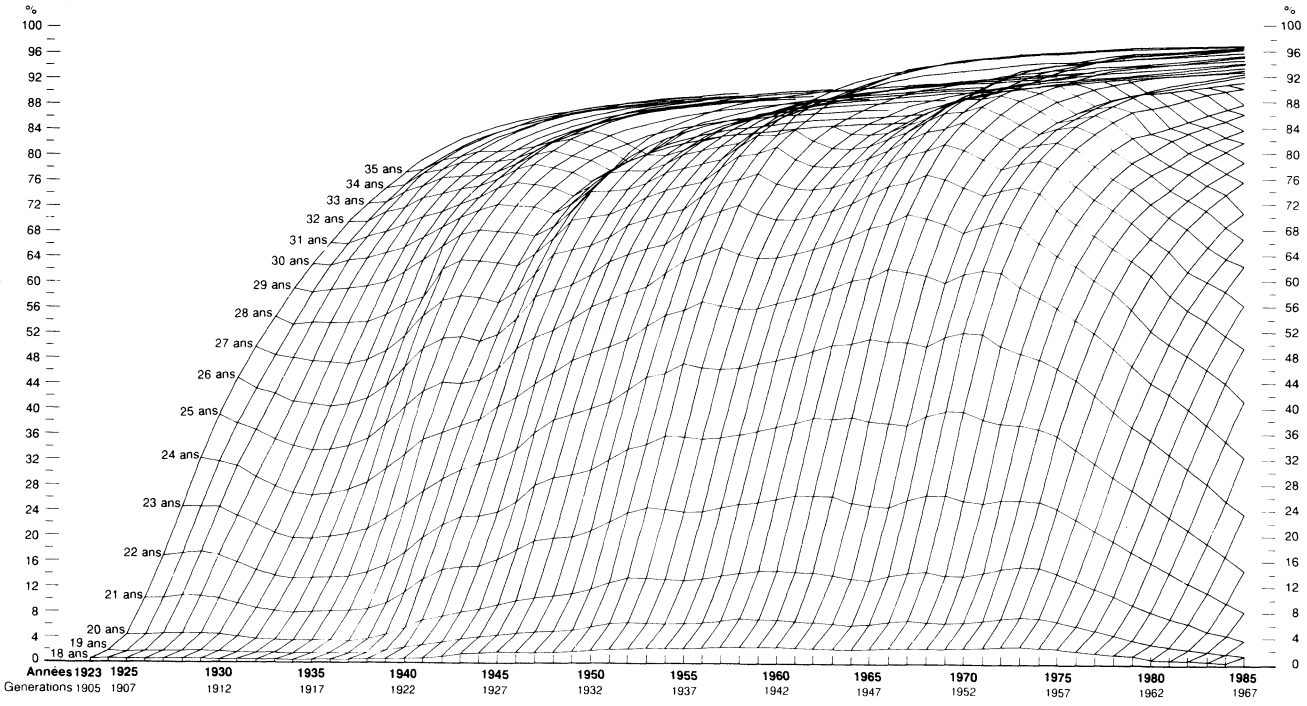

Graphique 4

Taux de nuptialité cumulés pour diverses générations. Femmes

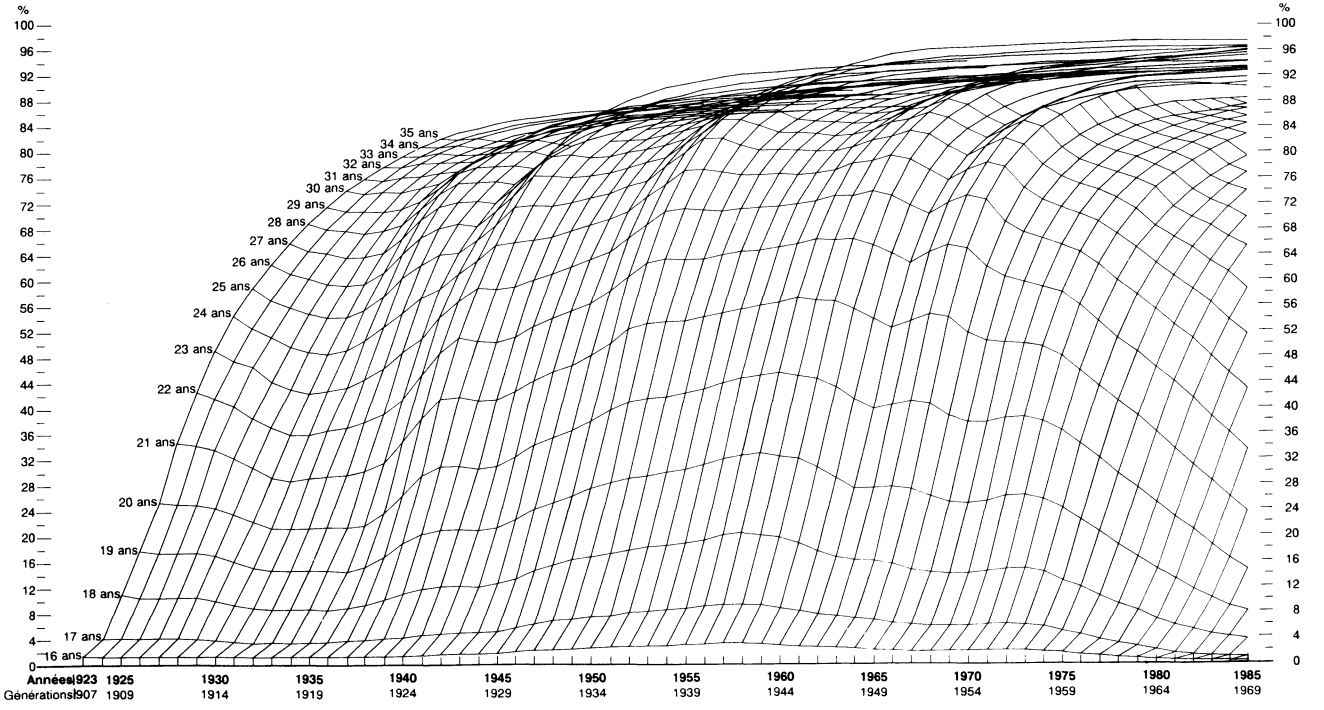

Cette chute est cependant faible, et comme elle porte sur des taux eux-mêmes faibles, les conséquences sur l'intensité finale de la nuptialité ont été certainement peu importantes. Les conséquences de «l'accident» économique se distinguent donc difficilement de la tendance à long terme au rajeunissement de l'âge au mariage.

On aurait pu s'attendre à ce que chez les plus jeunes, l'impact de la crise ait été beaucoup plus net. Or on constate (tableau 1) que 90,2 % des membres de la génération masculine de 1910 (ses membres avaient 21 ans en 1931) ont fini par se marier. Ce n'est pas un changement d'intensité très important par rapport aux générations voisines. Toutefois, si l'on estime qu'une seule génération est un repère trop précaire, on peut observer en groupe les trois générations de 1910, 1911 et 1912. Elles ont eu une intensité moyenne de 88,95 % alors que celle des trois générations précédentes était de 89,01 % et celle des trois suivantes, de 90,15 %. La conclusion est la même : il n'y a pas de changement important de l'intensité finale.

Si la crise n'a pas modifié l'intensité finale de la nuptialité des générations qui l'ont traversée, elle a par contre fait varier la distribution des mariages en fonction de l'âge. En comparant, au graphique 5, les générations de 1905 et de 1909, il est clair que celle de 1909 montre, par rapport à la précédente, un très fort ralentissement de la nuptialité entre 22 et 25 ans, c'est-à-dire au cours des années les plus pénibles de la crise (1931-1934). Par contre, cette nuptialité se fait beaucoup plus intense au cours des années suivantes, soit aux âges compris entre 25 et 30 ans. Le mode de la distribution de la génération de 1909 se situe à 26 ans (au lieu de 24 ans pour la génération de 1905) et a une valeur nettement plus faible. Enfin, la partie postmodale de la courbe présente une nette convexité que n'a pas celle de 1905, témoignant de mariages tardifs (après 30 ans) nombreux. Il y a donc eu un phénomène de «rattrapage» très net.

Même si les années les plus difficiles de la crise se situent entre 1930 et 1934, les économistes s'entendent pour reconnaître que la reprise a été lente et que la prospérité s'est faite attendre jusqu'à la guerre. Curieusement, les différentes générations en cause n'ont, pendant cette période, pas réagi de la même façon face à la nuptialité. On a montré précédemment que la génération masculine de 1909 et les générations voisines avaient amorcé, à partir de 1934, alors que leurs membres avaient 25 ans ou davantage, une récupération des mariages différés. Au même moment, les générations plus récentes (celles nées entre 1914 et 1917), alors au tournant de la vingtaine, adoptaient la cadence lente à laquelle on se

Graphique 5

Taux de nuptialité masculine par âge,
générations de 1905, 1909, 1918 et 1933

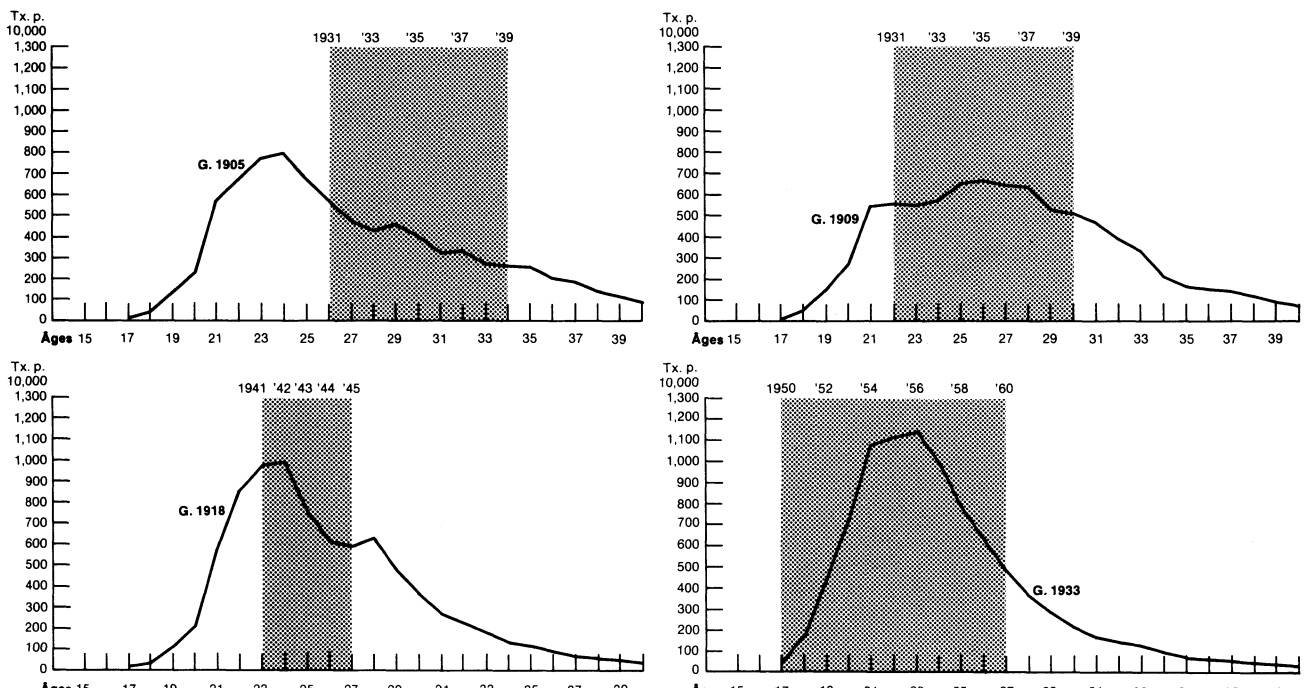

mariait entre 1930 et 1934. Il semble donc que si les générations masculines plus anciennes ont conclu, à partir de 1934, des mariages jusque-là différés, c'est que leur avancement en âge les pressait, et que tout début de reprise était prétexte pour s'établir, alors que pour les plus récentes, l'incitation n'était probablement pas suffisante.

Les générations féminines semblent avoir réagi de la même façon que les générations masculines, compte tenu d'un décalage correspondant à l'écart d'âge au mariage, traditionnel entre hommes et femmes. La génération féminine de 1912 a été la plus sérieusement affectée par la crise. C'est elle qu'on comparera, au graphique 6, à la génération de 1905, dont les femmes avaient donc déjà 26 ans en 1931. Âgées de 19 ans au début de la crise, les femmes nées en 1912 entraient dans l'âge où la nuptialité était forte. Comme dans le cas de la génération masculine de 1909 par rapport à celle de 1905, la courbe de distribution des premiers mariages de ces femmes est plus largement étalée que celle des femmes nées en 1905. Bien que moins élevé que celui des générations précédentes, le mode se situe toujours à 21 ans, et il est précédé d'une certaine «hésitation» de 18 à 20 ans, qu'on retrouve dans les générations précédentes (voir graphique 7) et qu'on distingue très bien sur la courbe de la génération de 1905. Il n'est pas impossible que 21 ans étant l'âge de la majorité juridique, une certaine catégorie de jeunes filles aient attendu ou aient dû attendre cet âge pour se marier.

La guerre

Si, tant pour les hommes que pour les femmes, la crise semble n'avoir été, en ce qui concerne la nuptialité, qu'un mauvais moment à passer, à observer les taux des générations qui ont vécu les années 1940-1944 aux âges où la nuptialité est forte, on devrait conclure que les effets de la guerre ont été importants. Le graphique 3 montre que les générations masculines qui avaient entre 22 et 28 ans de 1940 à 1944 (générations de 1916-1918) se sont finalement moins mariées que les générations précédentes (intensité à 50 ans de 0,8886, 0,8663 et 0,8575 respectivement). Le tableau 2 montre qu'entre les âges de 24 et 27 ans, soit de 1943 à 1945, les taux ont considérablement faibli. Cependant, on peut, ici également, craindre les effets du lissage, tels qu'ils ont été expliqués précédemment. Aussi, au graphique 3, le croisement des courbes des générations de 1916-1918 ne doit-il pas être interprété trop hâtivement comme l'évidence, pour celles-ci, d'une intensité de nuptialité moindre que celle des générations voisines.

Graphique 6

Taux de nuptialité féminine par âge,
générations de 1905, 1912, 1920, 1938

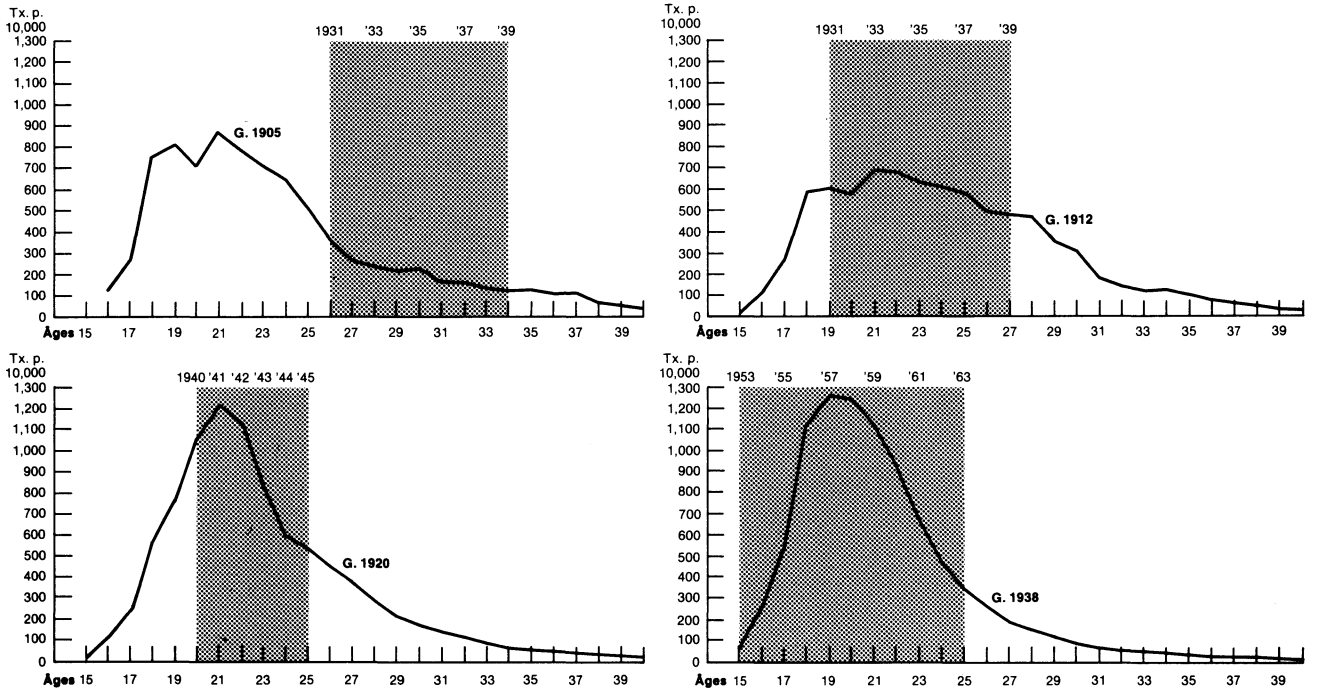

Graphique 7

Nuptialité selon l'âge pour certaines générations féminines,
Canada, 1922-1985

Tableau 2

Taux de nuptialité masculine pour les générations touchées par la guerre

Années / Âges	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
27	818	830	799	659	562	598	720
26	959	920	877	717	610	635	927
25	1,056	990	921	753	631	781	1,015
24	1,090	1,006	983	789	754	843	1,110
Générations		G. 1917	G. 1918	G. 1919	G. 1920	G. 1921	G. 1922

Tableau 3

Taux de nuptialité féminine pour les générations touchées par la guerre

Années / Âges	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
28	402	472	448	445	342	287	287	329
27	483	553	545	520	387	331	341	399
26	594	666	645	601	468	396	398	536
25	713	806	744	699	552	462	532	665
24	821	920	839	824	649	599	650	817
23	895	1,010	930	908	827	715	770	973
22	907	1,066	1,000	1,121	938	822	862	1,078
21	971	1,141	1,216	1,240	1,064	943	1,020	1,254
20	772	1,057	1,068	1,102	973	907	980	1,220
19	763	909	917	963	895	875	843	1,091
Générations	G. 1920	G. 1921	G. 1922	G. 1923	G. 1924	G. 1925	G. 1926	G. 1927

Aux femmes, la guerre a offert une conjoncture toute différente de celle qu'elle a imposée aux hommes. On voit clairement, au tableau 3, qu'en 1940-1942 les jeunes femmes de 19 à 22 ans (soit celles des générations de 1918 à 1922) ont eu des taux de nuptialité de beaucoup supérieurs à ceux des autres générations à ces mêmes âges. Ce sont elles qui ont été épousées par les jeunes hommes qui craignaient la conscription (au tableau 3, lire horizontalement pour noter la différence). Durant les années ultérieures, par contre, et spécialement en 1943-1945, les taux sont beaucoup plus faibles que pour les générations précédentes, alors que celles-ci ont de 23 à 28 ans.

En prenant la génération de 1920 comme exemple, on constate, au graphique 6, qu'après le maximum atteint à 21 ans, la courbe descend très vite. Certes, les années difficiles de 1942-1944 y sont pour quelque chose, mais les mariages «accélérés» des années 1939-1942 ont en quelque sorte «épuisé» le contingent de celles qui se destinaient au mariage dans cette génération. Pour cette raison, on ne voit pas, après 1945, de taux particulièrement élevés, comme en montre la courbe de la génération masculine de 1918 (voir graphique 5). Seules les femmes des générations de 1920-1921 ont été touchées par deux périodes exceptionnelles. En effet, les femmes de ces générations ont été sollicitées par le mariage au tout début de la guerre quand elles avaient entre 19 et 21 ans. Elles l'ont été de nouveau à l'âge de 25 et 26 ans, en 1946 et les années suivantes, au moment où s'accentuait la prospérité économique. Le résultat est qu'à cinquante ans, 95 % d'entre elles s'étaient mariées, ce qui a représenté un record jusqu'à la génération de 1931. Par contre, les femmes des générations de 1923-1924 étaient, au début de la guerre, un peu trop jeunes pour avoir été tentées par le mariage autant que leurs aînées immédiates. C'est pour cela que la courbe de nuptialité qu'elles ont dessiné a une forme beaucoup plus classique.

L'après-guerre

Les jeunes qui achevaient leur adolescence vers 1946 commençaient leur vie d'adulte dans un pays en pleine expansion économique. L'Europe devait panser ses blessures, et sa demande de biens stimula les industries canadiennes autant que l'agriculture, augmentant la création d'emploi. De surcroît, l'effort de la guerre de Corée renforça l'élan économique, de sorte qu'on peut parler pour l'économie canadienne des «belles années 1950». Comme on l'a vu précédemment, cette prospérité, qui se signala dans le domaine de la fécondité par le fameux «baby-boom», soutint une nuptialité élevée.

L'examen du graphique 8 confirme que cette forte nuptialité fut le fait du rajeunissement de l'âge au mariage dans les générations. À preuve, le comportement des hommes nés en 1933 (ils avaient 18 ans en 1951). Comme le montre le tableau 4, l'âge médian au premier mariage a été, pour cette génération, de 23 ans, alors que celui de la génération de 1905 avait été de près de 26 ans. En outre, l'âge du troisième quartile a été de 26 ans, alors que celui de la génération de 1905 avait été de 31 ans. Autrement dit, 75 % des hommes de la génération de 1933 étaient mariés à l'âge où la moitié seulement des aspirants au mariage de la génération de 1905 l'avaient été !

Les courbes de distribution des premiers mariages des générations masculines de 1930-1931 et des suivantes montrent, dans la partie postmodale, des taux particulièrement faibles, créant une concavité de la courbe. C'est la conséquence inévitable de l'épuisement des stocks de candidats. Cet «enthousiasme» pour le mariage fit en sorte que ces générations ne laissèrent que bien peu de célibataires : elles enregistrèrent une intensité de près de 990 pour 1 000 ! Même si cette valeur doit être prise avec quelques réserves, elle n'en témoigne pas moins d'une intensité exceptionnelle. Les générations féminines équivalentes eurent des comportements en tous points identiques et elles aussi n'ont laissé que très peu de célibataires à 50 ans.

Même compte tenu de distorsions dans les taux, ces constats d'une intensité très élevée suggèrent que le mariage s'était fait moins sélectif, et que le célibat était moins à la mode.

Graphique 8

Nuptialité selon l'âge pour certaines générations masculines,
Canada, 1922-1985

Tableau 4

Valeurs centrales des âges au mariage chez les hommes des générations 1904-1936, au Canada

Générations	Âge moyen[a]	Âge médian[b]	Âge du 1er quartile	Âge du 3e quartile
1904	28,39			
1905	28,47	25,98	22,69	31,07
1906	28,41	26,18	22,66	31,05
1907	28,38	26,39	22,69	30,90
1908	28,37	26,52	22,85	30,73
1909	28,38	26,60	23,11	30,55
1910	28,41	26,61	23,31	30,28
1911	28,28	26,52	23,37	29,92
1912	28,09	26,36	23,36	29,59
1913	27,96	26,11	23,32	29,27
1914	27,77	25,82	23,27	29,04
1915	27,52	25,51	23,15	28,87
1916	27,30	25,19	22,93	28,69
1917	27,09	24,94	22,66	28,48
1918	26,92	24,81	22,40	28,28
1919	26,67	24,81	22,20	28,08
1920	26,71	24,74	22,04	27,91
1921	26,55	24,58	21,97	27,76
1922	26,38	24,36	21,95	27,57
1923	26,26	24,12	21,86	27,36
1924	26,10	23,94	21,68	27,16
1925	25,91	23,80	21,50	26,98
1926	25,81	23,69	21,39	26,86
1927	25,77	23,63	21,35	26,76
1928	25,66	23,54	21,32	26,66
1929	25,58	23,42	21,25	26,51
1930	25,45	23,32	21,17	26,38
1931	25,36	23,27*	21,04*	26,26
1932	25,19*	23,13*	20,98*	26,09
1933	25,16*	23,19*	20,95*	26,00
1934	25,17*	23,02*	20,95*	25,95
1935	25,11*			
1936	24,56*			

a. Valeurs lissées
b. Valeurs non-lissées

* Valeurs estimées.

La période contemporaine

Il est rare qu'une société se maintienne longtemps dans des situations aussi extrêmes, de sorte qu'après l'ascension des indices on était en droit de s'attendre à une descente. Dans le cas de la nuptialité, ce mouvement de baisse acquiert une certaine netteté avec la génération de 1944. Les graphiques 3 et 4 rendent compte d'un ralentissement dans la «fièvre nuptiale» des générations suivantes, car la valeur des taux cumulés à un âge donné diminue. Ainsi, alors que 62,9 % des effectifs de la génération de 1943 étaient mariés à l'âge de 25 ans, il n'y en avait que 61 % parmi ceux de la suivante. Depuis, la baisse a continué, au point que 44,1 % seulement des membres de la génération de 1956 se sont mariés avant 25 ans. Cette valeur, faible en regard des précédentes, est toutefois encore bien supérieure à celle de la génération née en 1905 (29,2 %). Il serait donc certainement imprudent, à l'heure actuelle, de pronostiquer un effondrement de l'institution du mariage. S'il est douteux que les générations récentes puissent avoir, à cinquante ans, une intensité de nuptialité comparable à celle des générations nées au début des années trente, il n'est pas exclu qu'elles arrivent à ressembler aux générations du début du siècle.

CONCLUSION

Soixante années, pendant lesquelles des changements considérables se sont produits dans la mortalité et la fécondité, ainsi que dans les modes de vie, la médecine, les loisirs, l'éducation, etc., ont, somme toute, du moins jusqu'à présent, peu changé le comportement de la société canadienne face à la nuptialité. Il n'est pas question ici des aspects socio-psychologiques du mariage, comme les motivations et les attentes des conjoints, mais bien exclusivement de l'aspect quantitatif des premiers mariages. Il est très rare que plus de 10 % et moins de 5 % des membres d'une génération aient finalement mené leur vie en célibataire au delà de 50 ans. En faisant la part de ceux, de moins en moins nombreux, que des handicaps physiques ou mentaux tiennent à l'écart du mariage ou que la vie cléricale retranche, fort peu jusqu'à présent se sont éloignés de cette norme.

Par contre, les «accidents» économiques ou politiques ont eu une grande influence sur l'âge auquel se concluent les unions. D'une manière générale, pendant les périodes difficiles, nombre de personnes ajournent leur mariage, attendant le retour de la prospérité, et pendant les périodes heureuses, on se hâte au contraire de s'établir. Mais au delà de ces fluctuations accidentelles, on constate un mouvement, de grande amplitude, de rajeunissement de l'âge au mariage. Jusque vers la génération de 1942, dans l'ensemble, on se mariait en moyenne de plus en plus jeune d'une génération à l'autre. Depuis cette génération charnière, la tendance est inversée, et il semble que l'on revienne vers des mariages plus tardifs, à moins que, comme le prétendent certains, on ne soit en train d'assister à la disparition progressive du mariage. Par contre, si la situation actuelle devait se stabiliser, c'est la période 1940-1975 qui apparaîtrait aux yeux de l'histoire comme un «accident» de quelque 35 ans.

RÉSUMÉ - SUMMARY - RESUMEN

DUMAS Jean - L'ÉVOLUTION DES PREMIERS MARIAGES AU CANADA

L'objet de cet article est de voir dans quelle mesure les phénomènes socio-politiques majeurs des soixante dernières années (la crise des années 1930, la seconde guerre mondiale, etc.) ont pu affecter le comportement des Canadiens face au (premier) mariage. Au terme d'une analyse aussi bien transversale que longitudinale, l'auteur conclut que si ces phénomènes n'ont guère influencé l'intensité finale (à 50 ans) de la nuptialité des générations, ils en ont par contre profondément marqué le calendrier, et à travers celui-ci, les indices du moment.

DUMAS Jean - THE EVOLUTION OF FIRST MARRIAGES IN CANADA

The purpose of this paper is to investigate to what extent the major socio-political events of the last sixty years (the crisis of the 1930's, the second world war, etc.) have influenced the behavior of Canadians towards (first) marriage. The results of period as well as cohort analysis lead to the conclusion that, while these events did not significantly affect the ultimate (at age 50) frequency of first marriages among generations, they however had a marked impact on the timing of marriage, and therefore on the period measures.

DUMAS Jean - LE EVOLUCIÓN DE LOS PRIMEROS MATRIMONIOS EN CANADÁ

El objeto de este artículo es de ver en que medida los fenómenos socio-políticos más importantes de los sensenta últimos años (la crisis de los años 1930, la secunda guerra mundial, etc...) han podido afectar el comportamiento de los canadienses frente al (primer) matrimonio. Al término de un análisis tanto transversal como longitudinal, el autor concluye que si esos fenómenos no han influenciado la intensidad final (a los 50 años) de la nupcialidad de las generaciones, han marcado por el contrario el calendario y a través de él los índices del momento.